

Autre, (le), Calvados ; arr., cant., 3 l. O. et poste de Falaise. 315 h.

DETTELBACH, v. de Bavière, cercle du Main-Infér. ; chef-l. de présidial, 3 l. 1/2 E.-N.-E. de Wurtzbourg. 2,150 h. ; 7,050 pour le présid.

DETTEY, vg. de Fr., dép. de Saône-et-Loire ; arr., 7 l. S. d'Autun, cant. des Mesvres, poste de Toulon-sur-Airoux. 460 h.

DETTINGEN, bourg du Wurtemberg, cercle de la forêt Noire ; fabr. de fer-blanc vernissé ; commerce de fruits secs. 2,450 h. — **Autre**, bourg, même pays, cercle du Danube ; manuf. de toiles. 1,910 h. — **Autre**, bourg, même pays, cercle de l'Isar, 5 l. 1/2 N.-N.-E. d'Ulm. 1,280 h. — **Autre**, vg. de Bavière, cercle du Main-Infér., 3 l. S.-E. de Hanaau. 460 h.

DETTWEILER, vg. de Fr., dép. de Bas-Rhin ; arr., cant., 1 l. E. et poste de Saverne ; filat. du coton. 1,400 h.

DEULE, riv. de Fr., source dép. du Pas-de-Calais ; arr. d'Arras ; elle alimente le canal de même nom. — **Autre**, canal, Nord ; arr. et cant. de Douai ; il sort de la rivière de même nom, au fort de Scarpe, se joint au canal de Lens dans le dép. de Pas-de-Calais, et revenant dans le dép. du Nord, se perd dans la Lys, après 16 l. 1/2 de cours ; ce canal est important pour les transports de houille, charbon de bois, grains, pierres, chaux, cendres propres aux engrais, etc.

DEULEMONT, vg. de Fr., dép. du Nord ; arr., 3 l. N.-O. et poste de Lille, cant. du Quesnoy-sur-Deule. 2,000 h.

DEURNE, vg. de la Hollande, prov. du Brabant septentrional. 1,700 h.

DEUTSCHENDORF, v. de Hongrie, comitat de Zips, marche inf. des Carpathes, 3 l. S.-O. de Kaysmark ; manufact. de papier et de toiles ; distilleries d'eau-de-vie. 1,180 h.

DEUTZ, v. des Etats prussiens, prov. de Clèves-Berg, rég. et cercle de Cologne, rive droite du Rhin ; fabr. de velours et rubans de velours ; commerce actif. 1,075 h.

DEUX-BATIES (les), vg. de Fr., dép. de la H.-Saône ; arr., 7 l. E. de Gray, cant. de Fresnes-S.-Mamez, poste de Cintrey. — **D.-Chaises**, Allier, arr., 6 l. S.-O. de Moulins, cant. et poste du Montet. 1,080 h. — **D.-Evaillies**, Mayenne ; arr., 7 l. N.-E. de Laval, cant. de Montsur, poste de Mayenne. 465 h. — **D.-Jumeaux**, Calvados ; arr., 5 l. O. de Bayeux, cant. et poste d'Isigny. 315 h. — **D.-Ponts**, v. de Bavière, cercle du Rhin, chef-l. de distr. et de cant. ; siège de cour d'appel, 22 l. S.-O. de Mayence. Château ducal, gymnase, maison d'orphelins ; tanneries ; fabr. de tissus de laine ; récoltes abondantes de blé et de vin dans ce distr. qui comprend 10 cant. : Deux-Ponts, Bliescastel, Hombourg, Dan, Neu-Hornbach, Landstul, Medelsheim, Waldfishbach, Pirmasens et Waldmohr. 130,500 h., et pour la v. 5,540 h. — **D.-Villes** (les), vg., Ardennes ; arr., 6 l. E. de Sedan, cant. et poste de Carignan. 385 h. — **D.-Nouds-aux-Bois**, Meuse ; arr., 7 l. N. de Commerce, cant. de Vigneulles-lès-Hattonchâteau, poste de S.-Mihel. 210 h.

DEUXNOUX, vg. de Fr., dép. de la Meuse ; arr., 6 l. N. de Bar-le-Duc, cant. de Triaucourt, poste de Verdun-sur-Meuse. 235 h.

DEUX-SICILES, roy. situé au S. de l'Europe, entre 36° 37' et 42° 54' de lat. N., et entre 10° 8' et 16° 9' de long. E., et qui comprend le roy. de Naples et la Sicile ; hors la partie N.-O. qui touche aux Etats de l'Eglise, il est entouré de tous côtés par la Méditerranée qui prend tour-à-tour les noms de mer Adriatique, mer Ionienne et mer Tyrrhénienne ; sa superficie est de 5,500 l. ; on trouve sur les côtes, qui ont 700 l. de développement, les golfes de Tarente, de Squillace, de Policastro, de Salerne et de Naples ; les détroits d'Otrante et de Messine et les caps de Gargano, de Leuca, dell'Armi, de Faro, de Boeo, de Vito, de Scalambre, de Pessaro et le cap des Colonnes. Les montagnes sont : les Apennins dans la prov. de Naples qu'elles traversent dans toute sa longueur, et les Neptuniennes dans la Sicile ; deux sommets volcaniques y sont remarquables : le Vésuve dans la première partie, et l'Etna dans la seconde, et partout le sol couvert de matières volcaniques offre des preuves d'éruptions et de bouleversements. De ces deux chaînes de montagnes descendent quelques riv. peu importantes ; la plus considérable, qui est le Volturno, dans le roy. de Naples, n'a que 30 l.

de cours ; les autres sont : l'Aterna, la Garigliano ; et en Sicile : la Giaretta et le Salso. Cette contrée, favorisée par le plus beau ciel et la plus douce température, est couverte dans ses deux parties de plaines fertiles et de riches campagnes, presque partout on y fait chaque année deux récoltes et souvent trois, abondance que l'on doit bien moins à l'agriculture, généralement négligée dans ce pays, qu'à la générosité naturelle du sol et à l'influence d'un climat délicieux, qui n'offre de nuisible que ses vents du midi, particulièrement celui du S.-E. appelé sirocco, et dont le souffle est funeste aux plantes qu'il dessèche et frappe de mort, et à l'homme qu'elle accable, et prive de sa vigneur habituelle ; on récolte dans les Deux-Siciles du blé, du maïs, de l'orge, du riz, du vin, de l'huile, des fruits, lin, chanvre, coton, sucre, tabac, etc., bien au-delà des besoins de la population ; les fleurs, les aromates et les plantes médicinales poussent également avec profusion, et remplissent l'air de leurs parfums. Les oliviers de la Sicile sont renommés pour leur force et leur grandeur ; les pistachiers y sont nombreux, et on y cultive avec beaucoup de soins l'arbre à coton. Les bestiaux sont beaux et nombreux ; l'éducation des bêtes à laine est importante, leur rapport est considérable, ainsi que celui des abeilles et des vers à soie. Les montagnes sont riches en minéraux ; on y trouve fer, cuivre, plomb, or, argent, marbre, granit, porphyre, albâtre, cristal, etc. ; mais l'industrie ne tire partie que d'une portion de ces richesses ; le fer, le cuivre, le marbre, le soufre, l'alun, le vitriol, le sel gemme et le sel marin sont seuls exploités. Les belles fabr. d'étoffes de soie de ce pays sont aussi les plus importantes, les autres ne donnent que des produits médiocres et insuffisants au commerce ; les productions territoriales forment donc la majeure du commerce d'exportation ; tous les produits des manufactures européennes et les marchandises coloniales forment celui d'importation. Il y a beaucoup de sources minérales dont l'influence bienfaisante est puissamment secondée par celle du beau ciel d'Italie ; dans le roy. de Naples surtout, on trouve à chaque pas des sources gazeuses. Le roy. des Deux-Siciles, qui depuis 1816 ne fait plus qu'un seul Etat, comprend 22 prov. dans le roy. de Naples et 7 en Sicile ; telles sont : l'Abruzzo ultér. 1^{re}, l'Abruzzo ultér. 2^o, l'Abruzzo citér., Sannio ou Molise, la Terre de Labour, Naples, la principauté ultér., la principauté citér., Capitanate, la Terre de Bari, la Terre d'Otrante, Basilicate, Calabre citér., Calabre ultér. 1^{re}, Calabre ultér. 2^o ; en Sicile : Messine, Palerme, Trapani, Girgenti, Caltanissetta, Catane et Syracuse. Ces 22 prov. comprennent une pop. de 6,734,245 h. La capitale de tout le roy. est Naples ; les princip. forteresses sont : Naples, Gaète, Capoue, Pescara, Palerme et Messine ; et les principaux ports : Naples, Palerme, Messine et Trapani. Les îles dépendantes de cet Etat sont, après la Sicile, les îles Lipari, de Pantellario, d'Agades, d'Ischia, de Capri, de Ponza, de Palmarola dans la Méditerranée ; celles de Trémiti dans l'Adriatique.

DEUXVILLE, vg. de Fr., dép. de la Meurthe ; arr., cant., 1 l. O.-N.-O. et poste de Lunéville. 415 h.

DEVA, v. d'Espagne, prov. de S.-Sébastien (Guipuscoa), côte du golfe de Gascogne, où la pêche est très-active ; forges et carrières de jaspe aux environs. — **Autre**, riv., même pays, même prov. ; sa source dans les monts Cantabres, son embouch. dans le golfe de Gascogne, après 11 l. de cours S. et N. — **Autre**, bourg de Transylvanie, pays des Hongrois, comitat, 3 l. N. de Hunyad. 2,200 h. Exploitation de cuivre et de houille.

DEVANT-LES-PONTS, vg. de Fr., dép. de la Moselle ; arr., cant., 1/4 de l. et poste de Metz.

DEVAY-ET-BRAIN, vg. de Fr., dép. de la Nièvre ; arr., 12 l. E. de Nevers, cant. et poste de Decize. 340 h.

DEVECEY, vg. de Fr., dép. du Doubs ; arr., 2 l. N. et poste de Besançon, cant. de Marchaux. 270 h.

DEVENTER, v. de Hollande, prov. d'Over-Issel, chef-l. d'arr. et de cant. ; elle est défendue par une assez bonne citadelle ; siège de cour d'assises et de trib. de 1^{re} instance ; belle cathédrale et hôtel-de-ville ; sociétés d'agriculture et de bien public ; fabr. d'ouvrages en fer et manufact. de toiles ; commerce de blé, bestiaux, beurre, fromage, pain d'épices, bière excellente, laine, pierre, houille, etc. L'arr. de Deventer